cdg43
fonction publique territoriale

Un appui au cœur du territoire

Fiche info

Service Carrières

Avancement de grade / Catégorie A
Educateur de jeunes enfants

Date : 03/07/2026

Avancement de grade

Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

Conditions d'avancement

Avoir atteint **le 5ème échelon** du grade d'éducateur de jeunes enfants

+

Au moins **6 ans de services effectifs** dans un corps, cadre d'emplois ou emplois de catégorie A ou de même niveau

Conditions d'avancement

Examen professionnel

+

Au moins **1 an d'ancienneté dans le 3ème échelon** du grade d'éducateur de jeunes enfants

+

Au moins **3 ans de services effectifs** dans un corps, cadre d'emplois ou emplois de catégorie A ou de même niveau

Educateur de jeunes enfants